

Résumé des mandats

Congrès de la CLASSE du 15 avril 2012 au Cégep de Drummondville

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
 - 1.0 Procédures
 - 1.1 Présidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures
 - 1.4 Adoption du procès-verbal
 - 2.0 Accueil des associations membres de la CLASSE
 - 3.0 ASSÉ
 - 4.0 Bilans
 - 5.0 Femmes
 - 6.0 Plan d'action
 - 6.1 Grève
 - 6.2 Manifestations et actions
 - 6.3 Négociations
 - 7.0 Revendications
 - 8.0 Finances
 - 9.0 Élections
 - 9.1 Comités et Conseils de la CLASSE
 - 9.1.1 Présentation
 - 9.1.2 Plénière
 - 9.1.3 Scrutin
 - 10.0 Prochains Congrès de la CLASSE
 - 11.0 Avis de motion
 - 11.1 Dépôt des avis de motion
 - 11.2 Traitement des avis de motion
 - 12.0 Varia
 - 13.0 Levée

Adoption du procès-verbal

1. Que l'on adopte le procès-verbal du Congrès de la CLASSE des 6 et 7 avril 2012.

Accueil des associations membres de la CLASSE

1. Que l'on accueille School of Community and Public Affairs Students Association – Concordia (SCPASA) dans la CLASSE

ASSÉ

Traitement des avis de motion

1. Que l'on modifie l'article 27 du Nouveau code des règles de procédures de l'ASSÉ pour ajouter à l'alinéa « j) Plénière déterminée » : «ou période de question-réponse »

Congrès annuel

1. Que le Congrès annuel ait lieu le 12 et 13 mai si la grève est terminée et que la CLASSE est dissoute. Advenant que ces conditions ne soit pas respectées que le Congrès donne au Conseil exécutif le pouvoir de reporter le Congrès annuel.

Accueil des nouveaux membres

1. Que le Congrès de l'ASSÉ accueille l'Association étudiante du Cégep de St-Félicien (AGECSF) comme membre.

Plan d'action

Grève

1. Que l'on donne la permission aux membres du Conseil exécutif en charge de la gestion des dossiers légaux ainsi qu'aux membres du Comité légal et à notre cabinet d'avocats et d'avocates de pouvoir communiquer avec les personnes responsables de ces dossiers auprès des autres organisations concernées et de leurs avocats et avocates afin d'assurer l'optimisation des plaidoiries.

Manifestation et actions

1. Que l'on adopte le calendrier des actions suivant :

- 22 avril : Contingent de la CLASSE au Jour de la terre (Non-CLASSE)
- 23 avril : Invitation à participer à la Manifestation Générale Illimitée Sociale et Syndicale (Non-CLASSE)
- 24 avril : Activité de fin de Session (CLASSE)
- 1er mai : Contingent féministe et pro-féministe de la CLASSE aux activités du 1^{er} mai (Non-CLASSE)
- 4-5 mai : Blocage du Conseil général du Parti Libéral (CLASSE)
- 23 mai : Grande Manifestation étudiante (CLASSE)
- Qu'une manif-action féministe se tienne à Québec le 27 avril. Qu'une journée nationale d'actions féministes et pro-féministes locales soit organisée au cours de la semaine du 7 mai

VERSION PRÉLIMINAIRE

2. Que l'on ajoute au calendrier «20 et 21 avril : Annulation du Salon du Plan Nord (CLASSE)»;
Que la thématique du 20 et 21 avril soit : «Non à la gratuité minière, oui à la gratuité scolaire»;
Que l'axe du discours soit basé sur un refus des subventions aux entreprises minières et un rapatriement de ces subventions vers la gratuité scolaire.
Que la CLASSE soit en solidarité avec avec les personnes luttant contre le plan Nord et les projets reliés au plan Nord.
3. Que la CLASSE invite ces membres a participer au ralliement contre le projet de loi C-31, loi sur l'exclusion des réfugiés : Nous disions Non à Kenney et à son immigration efficiente et raciste, en solidarité avec les étudiants étrangers et les étudiantes étrangères. Ce rassemblement a lieu vendredi le 20 avril à 11h30 devant l'hôtel Mariott.
4. Que la CLASSE organise une manifestation en date du 24 avril 2012 en vue de souligner la fin de la session universitaire. Que cette action soit rendue publique et soit publicisée le plus rapidement possible. Que cette manifestation ait lieu simultanément dans plusieurs régions.
5. Que la CLASSE dénonce la tentative irresponsable de la ministre de détourner la lutte étudiante en évitant les enjeux de fond portés par le mouvement de grève.
Que la CLASSE dénonce la tentative de la ministre de marginaliser la majorité des grévistes en refusant d'inviter la CLASSE.
6. *Considérant nos positions historiques sur le mal-financement des universités et nos récentes prises de position en faveur de mesures concrètes visant à le régler;*
Considérant notre position en tant qu'actrice centrale de la grève étudiante actuelle;
Que la CLASSE exige de siéger sur le comité de discussion annoncé le 15 avril et portant sur la gestion des universités;
Que la CLASSE annonce publiquement son intention d'utiliser ce dialogue afin de mettre de l'avant les réels enjeux du mouvement de grève (hausse des frais de scolarité, privatisation de l'éducation et États généraux);
Que la CLASSE rappelle que la mauvaise gestion des universités et la hausse des frais de scolarité font parti d'une même problématique : la marchandisation du savoir;
7. Que la CLASSE invite ces membres a participer à l'action du 25 avril.
8. Que la CLASSE organise une manifestation nationale s'il y a une annulation pour un cours ou plus sans l'approbation préalable de l'association étudiante concernée.
9. Que pendant les processus de négociation, la CLASSE continue de mettre de l'avant la désobéissance civile et l'action directe comme moyen légitime d'agir.

Revendications

1. *Considérant que l'assurance-qualité s'inscrit dans un processus mondial et planifié de marchandisation de l'éducation, Considérant que la marchandisation de l'éducation vise d'abord et avant tout à permettre aux marchés de modifier les programmes d'éducation en fonction de leurs besoins spécifiques, Considérant que, historiquement, l'éducation post-secondaire s'est construite sur l'affirmation d'une autonomie intellectuelle dans un but sociétal plus grand que le simple profit, Considérant qu'au Québec, cette autonomie à entre autre servie à protéger une culture différente de celle du reste de l'Amérique*

Que la CLASSE se positionne contre l'assurance qualité sous toutes ses formes.

Que la CLASSE s'oppose à la création d'une éventuelle Commission d'évaluation des universités québécoises (CEUQ), telle que prescrite par la FEUQ.

2. Que les associations étudiantes se consultent sur des alternatives d'une éventuelle Commission d'évaluation des universités québécoises (CEUQ), telle que prescrite par la FEUQ.

Prochain Congrès de la CLASSE

1. Que le prochain Congrès se tienne le dimanche 22 avril.